

Le règlement

Horaires d'accueil

Accueil du matin : 7h30-9h

Un petit déjeuner équilibré est proposé aux enfants arrivant entre 7h30 et 8h30.

Accueil du soir : 17h - 18h30

(pour des raisons de sécurité : toute personne **majeure** et **étant autorisée** venant récupérer l'enfant le soir doit être **munie d'une pièce d'identité**)

Merci de nous transmettre une autorisation si une personne autre que les responsables légaux est autorisée à venir les récupérer. En aucun cas, nous ne laisserons partir un enfant seul ou avec une personne non-autorisée.

L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans (ayant 3 ans révolus ou étant scolarisés) ou inscrits dans une école à la rentrée de septembre (dans ce cas, merci de fournir une attestation d'inscription à l'école)

Annulation

En cas d'annulation après le mardi précédent la semaine, **l'inscription n'est pas remboursée.**

En cas d'absence, un remboursement est possible sur présentation d'un **certificat médical.**

Le fonctionnement

La journée type

Ci-dessous l'exemple d'une journée type afin que vous puissiez imaginer la journée d'un enfant au centre de loisirs. Elle peut être modifiée et adaptée en fonction de la météo, des besoins et de l'envie des enfants.

7h30-9h	Accueil échelonné des enfants : jeux calmes et petits-déjeuner
9h-9h30	Présentation de la journée ; discussion autour des envies des enfants...
9h30-12h	Animations, activités, grands jeux ...
12h-13h	Repas
13h-13h30	Temps informel (temps libre surveillée)
13h30-14h15	Temps calme et sieste pour les plus petits
14h15 16h15	Activités au choix (sieste : réveil échelonné jusqu'à 16h)
16h15-17h	Goûter et "place à palabres" (discussion avec les enfants pour recueillir leurs impressions, envies, débattre...)
17h-18h30	Jeux aux choix durant l'accueil des familles

Les règles de vie

Les règles de vie sont établies le premier jour avec les enfants. Pour permettre le vivre ensemble, les règles doivent être respectées de tous.

L'équipe se réserve le droit de sanctionner un enfant s'il ne respecte pas ces règles. Ces règles sont expliquées aux enfants. La sanction est en lien avec la règle concernée par le non-respect, elle est expliquée à l'enfant et vous en serez averti le soir-même.



Centre de loisirs "Le Triolet"

Livret d'information

CONTACTS :



Dorine et Chotilde,
équipe de direction du centre de loisirs



71 route de Savigny - 74270 MINZIER



loisirs.triolet@gmail.com



<http://www.fol74.org/la-donnaz-le-triolet>



CL Le Triolet

Les inscriptions

Les inscriptions se font en ligne.

Il faut, dans un premier temps, envoyer le dossier d'inscription complet (liste ci-dessous) afin que l'on puisse le saisir et vous générer un identifiant et un mot de passe. Vous pourrez ensuite faire vos inscriptions directement en ligne.

Documents à fournir pour le dossier d'inscription :

- Dossier d'inscription 2021-2022 (à télécharger sur <http://www.fol74.org/la-donnaz-le-triolet>)
- Fiche sanitaire cerfa (à télécharger sur le site internet précédent)
- Photocopie du carnet de vaccination (à la première inscription de l'année)
- Un justificatif du quotient familial de moins de trois mois (si inférieur à 2001)
- Une photocopie de la notification de la CAF "bons aux vacances" si vous y avez droit

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Les places sont limitées et les familles de la Communauté de Communes Usses et Rhône sont prioritaires.

Tarifs

Quotient familial	3 jours	4 jours	5 jours
0 à 800	45 €	60 €	75 €
801 à 1100	55 €	75 €	90 €
1101 à 1400	80 €	100 €	120 €
1401 à 1700	100 €	120 €	140 €
1701 à 2000	115 €	140 €	170 €
2001 et +	130 €	160 €	190 €

Le prix comprend : l'encadrement, les activités, un temps fort (sortie ou prestataire) par semaine, le petit déjeuner, le repas du midi et le goûter.

(Renseignez-vous également auprès de vos comités d'entreprise ou des administrations pour des aides éventuelles)

Frais d'inscription annuel :

20 € par famille (habitants CCUR)
40 € par famille (hors CCUR)

A régler à la première inscription de l'année scolaire. Il apparaîtra sur la première facture de l'année.

Délai d'inscription

Les inscriptions se clôturent le mardi à 16h pour la semaine suivante dans la limite des places disponibles. Passez ce délai, vous n'aurez plus accès aux inscriptions.

Les informations pratiques

Santé de votre enfant :

Lors de l'inscription, merci de remplir avec attention la "fiche sanitaire". Elle est obligatoire et indispensable dans l'intérêt de votre enfant.

Les allergies et régimes particuliers seront respectés et l'ensemble de l'équipe sera vigilante. Les traitements médicaux seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante.

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

Si votre enfant se fait mal au centre de loisirs : l'équipe pédagogique peut être amenée à effectuer des premiers soins à votre enfant en cas de "bobologie" (égratignure, saignement de nez, coup...) La directrice de la structure est titulaire du PSC1 (brevet des premiers secours). Vous en serez informé le soir même.

En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec les pompiers/Samu et avertira en parallèle les parents.

Vêtements et objets de valeur

Merci de prévoir chaque jour de centre de loisirs : un sac à dos avec une gourde, une casquette, de la crème solaire, un K-Way; pour les plus petits, un doudou, le nécessaire de sieste et un change complet.

Nous vous conseillons d'habiller vos enfants en fonction de la météo, dans des vêtements où votre enfant se sent à l'aise et n'a pas peur de se salir et des baskets.

Tout objet et vêtement de valeur sont fortement à éviter. Merci de noter le nom de votre enfant sur ses affaires. En cas d'affaires égarées, cela est plus facile pour nous de retrouver les propriétaires !